Mobilité

Qu'est-ce qui détermine si vous pouvez être assuré ou rester assuré, ce que couvre l'assurance et ce que vous payez ? Les caractéristiques suivantes influencent l'acceptation (A) de l'assurance du véhicule et des garanties optionnelles, le prix (P) que vous payez, ainsi que l'étendue (O) de la couverture. Ces critères sont objectifs : ils ont un impact sur la probabilité qu'un sinistre survienne et sur l'importance potentielle des dommages. Tous les critères ne sont pas toujours demandés.

Caractéristique	Critères d'acceptation (AC)	Critères de tarification (TC)	Critères de couverture (OC)
Véhicules motorisés			
Âge du/des conducteur(s)	✓	✓	✓
Historique des sinistres	✓	✓	✓
Historique d'assurance	✓		✓
Expérience du/des conducteur(s)	✓	✓	
Zone de résidence		✓	
Caractéristiques du véhicule	✓	✓	✓
Intensité d'utilisation		✓	
Finalité de l'utilisation	✓	✓	
Expérience combinée avec l'âge du conducteur	✓	✓	✓

Ces critères sont objectifs : ils ont un impact sur le risque de survenance d'un sinistre et sur son ampleur. Vous trouverez ci-dessous davantage d'explications concernant les critères appliqués.

• **Âge du/des conducteur(s) (AC, TC, OC) :** l'âge tant du conducteur habituel que du/des conducteur(s) occasionnel(s) influence l'acceptation de l'assurance ainsi que la prime d'assurance ;
• **Historique des sinistres (AC, TC, OC) :** l'historique des sinistres nous fournit des informations nous permettant d'évaluer correctement le risque. Nous tenons compte du nombre de sinistres et du fait qu'une compagnie d'assurance (y compris NN Non-life) ait déjà refusé ou résilié une ou plusieurs des garanties que vous souhaitez assurer, ainsi que du nombre de sinistres subis ou causés après la souscription de votre assurance ;
• **Historique d'assurance (AC, OC) :** l'historique d'assurance des conducteurs, les éventuelles condamnations pénales et les restrictions influençant le comportement de conduite jouent un rôle dans l'acceptation de l'assurance ;
• **Expérience de conduite du/des conducteur(s) (AC, TC) :** un conducteur titulaire du permis de conduire depuis plusieurs années paie une prime inférieure à celle d'un conducteur ayant réussi son examen de conduite au cours de l'année écoulée ;
• **Environnement de résidence (TC) :** dans un centre-ville animé, le risque de sinistre est plus élevé. Cela entraîne une prime plus élevée ;
• **Caractéristiques du véhicule (AC, TC, OC) :** l'âge et la valeur du véhicule, la marque et le modèle, la puissance, les options de sécurité et le type de carburant peuvent influencer la prime d'assurance des garanties choisies ainsi que l'acceptation de l'assurance ;
• **Intensité d'utilisation (TC) :** le nombre estimé de kilomètres par an contribue à déterminer la prime ;
• **Usage du véhicule (AT, TC) :** usage privé et/ou professionnel ou transport professionnel de marchandises et/ou de personnes ;
• **Expérience de conduite combinée à l'âge du conducteur (AC, TC, OC) :** la combinaison de l'âge du conducteur et de son expérience de conduite influence la prime ;

Cela nous fournit des informations nous permettant d'évaluer correctement le risque. Nous tenons compte des sinistres subis par vous et par l'un des conducteurs. Le nombre de sinistres joue également un rôle. Nous tenons aussi compte du fait qu'une compagnie d'assurance (y compris NN Non-life) ait déjà refusé ou résilié une ou plusieurs des garanties que vous souhaitez assurer, ainsi que du nombre de sinistres subis ou causés après la souscription de votre assurance.

Polisa.be

Assurance habitation

Qu'est-ce qui détermine si vous pouvez être assuré, ce que couvre l'assurance et son coût ? Les caractéristiques suivantes influencent l'acceptation (A) de l'assurance habitation, du contenu (avec option vol), ainsi que de l'assistance juridique, mais aussi l'étendue (O) de la couverture et le prix (P) payé. Il s'agit d'éléments essentiels dans l'évaluation du risque. Tous les critères ne sont pas toujours demandés.

Caractéristique	A	O	P
Home insurance			
Adresse du bien assuré	✓	✓	✓
Propriétaire ou locataire ?		✓	✓
Maison ou appartement ?	✓	✓	✓
Construction récente ou rénovée ?		✓	
Type de bâtiment (isolé, semi-mitoyen, mitoyen)		✓	✓
Résidence principale / louée / secondaire / inoccupée	✓	✓	✓
Montant du loyer (si locataire)	✓	✓	
Nombre de pièces (si propriétaire)	✓	✓	
Bien classé total ou partiel		✓	
Piscine intérieure ou extérieure	✓	✓	
Occupation régulière	✓		
Serrures à cylindre aux portes extérieures	✓		
Activité professionnelle exercée au domicile	✓		
Valeur du contenu assuré		✓	✓
Zone à risque accru de catastrophes naturelles	✓	✓	✓
Assurance refusée/résiliée dans les 5 dernières années	✓		
Sinistres au cours des 5 dernières années	✓		
Sinistres d'inondation au cours des 5 dernières années	✓	✓	✓
Sinistres après la souscription de la police	✓	✓	✓
Mesures spécifiques à prendre	✓	✓	✓

Pour l'assurance habitation (Woning), les critères suivants s'appliquent :

• **l'adresse du logement assuré :** l'adresse donne une indication du risque de sinistre ou de cambriolage. Si vous êtes propriétaire d'un logement, l'adresse peut également être déterminante pour la valeur de reconstruction ;

• si le logement constitue votre résidence principale, est loué par vous en tant que propriétaire, est utilisé comme résidence secondaire et parfois loué, ou s'il s'agit d'un bâtiment destiné à l'habitation mais temporairement inoccupé ou en rénovation ;

• **si vous êtes propriétaire ou locataire :** si vous êtes propriétaire d'un logement, celui-ci est assuré sur la base de la valeur de reconstruction. Si vous êtes locataire, nous assurons votre responsabilité envers le propriétaire ;

• **si le logement est une construction ouverte, semi-ouverte ou fermée :** cela influence la valeur du logement et le risque en cas de vol ;

• **le nombre de pièces dans le logement :** cela contribue à déterminer la valeur de reconstruction pour le propriétaire-occupant et le loyer mensuel pour le locataire ;

• **si le logement est entièrement ou partiellement classé :** les logements classés ont souvent une valeur différente des logements traditionnels ;

• **si vous disposez d'une piscine intérieure ou extérieure ;** cela contribue à la valeur de reconstruction si vous êtes propriétaire ;

• l'année de construction ou de rénovation du logement. Pour un logement en construction ou récent, une réduction de prime s'applique ;

• **si le logement est occupé régulièrement :** un logement occupé régulièrement réduit le risque de cambriolage. Le logement ne peut jamais rester inoccupé plus de 60 nuits consécutives ;

• **si les portes extérieures du logement sont équipées de serrures à cylindre :** un logement bien sécurisé réduit le risque de cambriolage ;

• **la valeur à laquelle le contenu est assuré :** plus la valeur assurée est élevée, plus la prime à payer est importante. Le contenu assuré détermine également l'indemnisation maximale en cas de sinistre ;
• **si le logement assuré est situé dans une zone considérée comme présentant un risque accru de catastrophes naturelles :** cela indique le risque de sinistre ;
• **si, au cours des 5 dernières années, une assurance incendie ou une assurance familiale a été refusée ou résiliée par une compagnie d'assurance :** cela nous fournit des informations pour évaluer correctement le risque ;
• **combien de sinistres liés à des inondations ont été subis ou causés au cours des 5 dernières années :** cela nous fournit des informations pour évaluer correctement le risque ;
• **combien de sinistres ont été subis ou causés après la souscription de l'assurance :** cela nous fournit des informations pour évaluer correctement le risque et peut influencer la poursuite de l'assurance, les conditions applicables et la prime payée. Ces informations sont importantes tant lors de la souscription de l'assurance qu'après celle-ci. Dans la simulation de prime proposée, les coûts et taxes sont inclus. Ceux-ci sont mentionnés séparément dans la police.

Assurance famille
Qu'est-ce qui détermine si vous pouvez être assuré ou rester assuré, ce que l'assurance comprend et ce que vous payez ? Les caractéristiques suivantes influencent l'acceptation (A) de l'assurance Familiale et de l'Assistance Juridique, l'étendue (O) de la couverture et le prix (P).

Caractéristiques	A	O	P
Assurance familiale avec protection juridique			
Une assurance incendie, responsabilité civile privée ou assurance automobile a-t-elle été refusée ou résiliée au cours des 5 dernières années ?	✓		
Des sinistres se sont-ils produits ou ont-ils été causés au cours des 5 dernières années ?	✓		
Combien de sinistres se sont produits ou ont été causés après la souscription de votre assurance ?	✓	✓	✓
Votre situation familiale spécifique.		✓	✓

Critères :
• **Si une assurance incendie, responsabilité civile familiale ou assurance automobile a été refusée ou résiliée au cours des 5 dernières années ;** Fournit des informations nécessaires pour évaluer correctement le risque.
• **Le nombre de sinistres causés ou subis par vous ou par les membres de votre foyer au cours des 5 dernières années ;** Également pertinent pour l'évaluation du risque.
• **Le nombre de sinistres causés ou subis après la souscription de l'assurance ;** Influence l'acceptation, les conditions du contrat et le niveau de la prime.
• **Votre situation familiale spécifique ;** Détermine le risque de sinistres et peut influencer le montant de la prime. Cette information est pertinente aussi bien au début du contrat que pendant toute sa durée.

Les simulations de prime incluent les frais et taxes, bien qu'ils soient mentionnés séparément dans la police.